

C'est le printemps, je donne mon sang !



C'est le printemps, je donne mon sang !

Le printemps redonne de l'énergie à tout le monde et c'est précisément le moment où donner son sang fait toute la différence.

Chaque année, les réserves de sang baissent dès avril-mai. Les ponts de mai et les premiers départs en vacances espacent les dons au moment même où les besoins, eux, ne fléchissent pas. Pour que le renouveau profite à tous, la solidarité ne peut pas prendre de pause.

Donner son sang au printemps, c'est anticiper ce creux avant qu'il ne devienne une tension pour les hôpitaux. Chaque don de sang permet de soigner jusqu'à 3 patients. À l'échelle nationale, l'EFS approvisionne plus d'un million de patients chaque année, un chiffre qui dépend directement de la mobilisation de chacun, saison après saison.

Voici donc les lieux de collectes mobiles dans notre département pour le mois d'avril

Mercredi	1	GIMONT	Salle Dubarry	14 h 30 - 19 h 00
Jeudi	2	EAUZE	Hall des expos	11h 30 - 17 h 30
Vendredi	3	PLAISANCE du gers	Salle polyvalente	09 h 30 - 13 h 30
Mercredi	8	SIMORRE	Salle des fêtes	15 h 00 - 19 h 00
Mardi	14	FLEURANCE	Salle E. Castaing	15 h 00 - 19 h 00
Mercredi	15	FLEURANCE	Salle E. Castaing	15 h 00 - 19 h 00
Mercredi	15	NOGARO	Salle animation	12 h 00 - 18 h 00
Mardi	21	CONDOM	Salle P. de Montesquiou	15 h 00 - 19 h 00
Mercredi	22	CONDOM	Salle P. de Montesquiou	15 h 00 - 19 h 00
Mercredi	29	L'ISLE JOURDAIN	Salle polyvalente	14 h 30 - 19 h 00
Jeudi	30	L'ISLE JOURDAIN	Salle polyvalente	14 h 30 - 19 h 00

L'Etablissement Français du Sang préconise **la prise de rendez-vous en ligne**.

Pour prendre RDV c'est simple, il suffit d'aller sur <https://mon-rdv-donnesang.efs.sante.fr/> ou d'appeler le 0 800 972 100

Des créneaux horaires sont bien sûr disponibles aux donneurs se présentant spontanément sans rendez vous.

Si vous ne pouvez pas vous rendre sur les collectes ci-dessus, vous pouvez donner **sur le site d'Auch dans l'enceinte de l'hôpital, parking n°1 Allée Marie CLARAC**

Ouvert tous les mardis de 10h à 13h30 et de 14h30 à 18h et tous les jeudis de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h.



VOICI QUELQUES RAPPELS SUR LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

· Être âgé(e) de 18 à 70 ans

· Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo

· Être reconnu(e) apte au don

· Peser au moins 50 kg

· Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué)



DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE DONNER SON SANG :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours
- Après des soins dentaires : 7 jours
- Après un épisode infectieux : 14 jours (après l'arrêt des symptômes)
- Après un piercing ou un tatouage : 2 mois
- Après un voyage dans un pays où sévit le Paludisme (malaria...) : 4 mois
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois

Voici les dernières informations depuis le 1er septembre 2025

Modification des critères de sélection des donneurs depuis le 1er septembre 2025 :

Le délai pour les personnes ayant fait un tatouage ou un piercing et les personnes ayant recouru à l'acupuncture ou ayant effectué une endoscopie passe de 4 à 2 mois.

La contre-indication pour les donneurs ayant bénéficié d'un substitut osseux lors d'un implant dentaire est également supprimée.

En ce qui concerne les patients atteints d'hémochromatose, ils auront la possibilité de faire un don « saignée » dans les collectes de sang moyennant une ordonnance.

